

## INFORMATION

Le dossier de **concertation** concernant la **révision du PLU** est à la disposition du public :

- ✚ en mairie de Brouilla, aux heures d'ouverture, du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 16h30 à 18h
- ✚ à la communauté de communes des Aspres aux jours et heures d'ouverture au public

La révision avance, un projet de PADD est versé à la concertation. Un registre vous permet de faire des remarques sur le document.